

FORHOMEUR QUI ES-TU ?

UN MEMBRE DE LA JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE :

- ↳ connaissant bien le mouvement et désirant partager le fort potentiel que tu as acquis à la JCE.
- ↳ capable de transmettre des savoir-faire propres à la JCE, de concevoir des programmes de formation répondant aux besoins des JCEL, de construire ou de transférer des modules de formation en les adaptant à la JCE.

Devenir formateur, c'est le moyen pour chacun de transmettre l'ensemble de son potentiel Jeune Chambre. Ne deviennent pas formateurs, les adhérents qui aspirent à prendre des responsabilités, mais deviennent formateurs ceux qui ont des responsabilités. C'est parce qu'ils ont acquis beaucoup, parce qu'ils ont vécu le mouvement, qu'ils souhaitent se doter d'outils pour transmettre toutes ces richesses. FORHOM, c'est l'occasion d'aborder une démarche, un esprit de formateur qui facilite la transmission d'un message et de savoirs Jeune Chambre.

Les Forhomeurs ne sont pas des formateurs professionnels, mais avant tout des membres de la Jeune Chambre Economique qui participent à la formation dans les Jeunes Chambres Locales. Attachés à la Fédération régionale ou au Centre Régional de Formation, il est de leur ressort d'assurer les formations de base à la Jeune Chambre Economique :

- Connaissance du Mouvement,
- Méthodologie,
- Procédure parlementaire,
- Conduite de réunion,
- Directeur de commission...

Au service des JCEL de leur région, ils sont le soutien des Vice-présidents chargés de la formation dans les JCEL et le pivot fonctionnel de la formation régionale. Leur pratique professionnelle et leurs connaissances peuvent également les amener à concevoir des séminaires nouveaux adaptés aux besoins de la JCE.

FORMER POUR SE FAIRE DEPASSER, doit être un objectif et une démarche pour tout adhérent de la Jeune Chambre Economique.

L'ENGAGEMENT DANS LE CYCLE FORHOM

Le cycle FORHOM est composé de quatre sessions en week-end résidentiel. Il présuppose la connaissance et l'acceptation d'un engagement particulier défini dans les paragraphes ci-dessous.

Les engagements durant le cycle FORHOM

a) Les aspects pratiques :

La participation à l'ensemble des quatre sessions dans leur totalité
L'absence de tolérance concernant les retards ou les départs anticipés

b) L'acquisition des quatre objectifs pédagogiques :

Session 1 :

Etre capable d'appréhender les mécanismes de base de la communication interindividuelle et de groupe.

Session 2 :

Etre capable de contrôler et maîtriser l'évolution d'un groupe et le faire progresser vers son objectif

Session 3 :

Etre capable de transmettre des connaissances en dynamisant son public et de construire un module de formation adapté aux besoins de la JCE

Session 4 :

Etre capable de mettre en application les techniques d'animation d'un groupe et d'atteindre l'objectif pédagogique d'une session de formation à la Jeune Chambre Economique.

c) L'acquisition de l'esprit de la formation Jeune Chambre

d) La réalisation de l'ébauche d'un futur module de formation pour la session 4 et sa formalisation ultérieure

Le processus de validation des stagiaires FORHOM

- a) Le respect des quatre engagements conditionne la validation du diplôme par l'équipe d'animation
- b) L'entretien individuel : il est mené lors de la quatrième session entre l'équipe d'animation et le stagiaire
- c) Diffusion des résultats de la session :

Les formateurs proposent à la commission de validation les décisions concernant les participants.

La JCEF communique aux stagiaires par courrier la décision de la commission d'animation sous un délai de deux mois après la date de la dernière session.

L'obtention du diplôme Forhom n'a pas pour conséquence automatique de permettre au participant d'accéder à la formation de formateur. La décision précisera donc au participant jusqu'à quel niveau de formation (formateur leader, Anima ou Forhom) les animateurs de la session l'estiment capable d'aller.

Les formateurs s'engagent à répondre aux questions des stagiaires sur ce qui a motivé leur décision et à eux seuls. En cas de désaccord à propos de la décision proposée par les animateurs, les participants pourront en faire appel par écrit auprès du Vice Président National chargé de la formation qui réunira la commission ad hoc pour décision définitive.

Les engagements au terme du cycle FORHOM et l'obtention du diplôme

- a) Le stagiaire doit réaliser trois animations de formation au niveau local, régional ou national
- b) Le stagiaire doit remettre à la JCEF son module de formation finalisé.

Au terme de ces deux conditions et après validation par le vice-président national délégué à la Formation et l'animateur leader du cycle concerné, le diplôme est remis au cours d'une manifestation nationale.

FORHOM

OBJET DU CYCLE : Formation de formateurs

DUREE : 4 fois 2 jours en week-end

PROGRAMME :

- Session 1 : Les pré requis du formateur
- Session 2 : L'animation d'un groupe
- Session 3 : La pédagogie des adultes
- Session 4 : Formateur à la JCE
(voir fiche pédagogique)

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12 adhérents par cycle.

ADMISSION :

Les candidatures ne seront recevables que dans la mesure où elles répondront aux critères définis ci-dessous. Un jury composé de membres de la JCEF procédera à l'examen des candidatures.

Les candidats retenus recevront l'invitation à la première session de formation. Le calendrier des sessions suivantes sera arrêté par le groupe.

Les candidats non retenus recevront en retour leur chèque et leur photo d'identité. Les présidents de JCEL et les présidents de région recevront la liste des candidats retenus respectivement dans leur JCEL et dans leur région.

DIPLÔME :

Obtenu après avoir suivi l'ensemble d'un cycle et mis en application les apports théoriques au sein de sa Fédération régionale ou de sa JCEL pendant une durée minimale de 6 mois non réductible et au vu de l'évaluation faite lors des interventions. Les diplômes seront remis lors d'une manifestation nationale.

MONTANT DE L'INSCRIPTION : 230 € pour les 4 sessions (**hors hébergement, transport et restauration**).

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Avoir 2 ans minimum d'ancienneté au sein de la JCEF (d'après la date d'intronisation)
- Avoir le soutien écrit du Président de sa JCEL (pour des présidents de JCEL en exercice, le soutien du Past-Président)
- Avoir le soutien écrit du Président de la Fédération Régionale (pour les présidents de Fédération en exercice, le soutien du Past-Président)
- S'engager à dispenser de la formation pendant 3 ans après le stage, en France, à l'intérieur de sa Fédération Régionale, de sa JCEL.
- Avoir moins de 37 ans au 1er Janvier de l'année de participation
- Avoir retourné un formulaire de candidature complet et signé à la JCEF (formulaire, CV, soutiens, photo d'identité, chèque de 230 €)